INSCRIPTION

VOUS DEVEZ FOURNIR :

- Un certificat médical
- Une Fiche d'inscription complétée
- Une photo d'identité
- Les frais d'inscription comprenant :
  - la cotisation à notre association
  - la licence
  - et l'assurance

VOUS DEVREZ FAIRE L'ACQUISITION, POUR LES ENTRAINEMENTS A LA PISCINE ET LES SORTIES EN MER DE :

... une ceinture de plombs pour les sorties en mer.

LES TARIFS

SAISON 2026 - 2027 :

Adulte (dès 16 ans) **266,00 €**
Formation Niveau 1, 2 ou 3

- Licence	50,00 €
- Cotisation club	115,00 €
- Assurance Loisir 1	25,00 €
- 3 sorties en fosse + carte de niveau	60,00 € + 16,00 €

Etudiant (de 14 à 16 ans) **196,00 €**
Formation Niveau 1 ou 2

- Licence	31,50 €
- Cotisation club	63,50 €
- Assurance Loisir 1	25,00 €
- 3 sorties en fosse + carte de niveau	60,00 € + 16,00 €

SANS FORMATION	Adulte 190,00 €	Etudiant 120,00 €
- Licence	50,00 €	31,50 €
- Cotisation club	115,00 €	63,50 €
- Assurance Loisir 1	25,00 €	25,00 €

Une dégressivité de **20% sur la Cotisation Club** est appliquée pour les couples à partir de la 2ème cotisation.

Assurances individuelles complémentaires

- Loisir 1 : 25,00 €
- Loisir 2 : 30,00 €
- Loisir 3 : 51,00 €
- Loisir Top 1 : 48,00 €
- Loisir Top 2 : 59,50 €
- Loisir Top 3 : 99,00 €

Impr. ARTIP - www.artip-communication.fr - Ne pas jeter sur la voie publique

CONTACTS

• Sonia DAUPTAIN (Présidente)
06 67 50 95 20

• Marion CASTAING (Vice-Présidente)
06 72 46 43 77

csaplongee32@gmail.com
Club Subaquatique Auscitain
BP 70090 • 32002 AUCH
www.csa.asso.fr

CSA

CLUB SUBAQUATIQUE AUSCITAIN

www.csa.asso.fr

RENTREE

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026 A 20H00

A L'OCCASION DE SA RENTREE
LE CLUB SUBAQUATIQUE AUSCITAIN
VOUS CONVIE A UN

BAPTEME DE PLONGEE

A LA PISCINE MUNICIPALE D'AUCH

ENFANTS A PARTIR DE 14 ANS

AVEC PRERSENCE OBLIGATOIRE DU RESPONSABLE LEGAL

TOUT LE MATERIEL SERA FOURNI PAR LE CLUB

A l'issue de votre baptême, vous pourrez nous rejoindre tous les jeudis soir, de 20 h à 22 h, à la piscine municipale d'Auch et découvrir l'ensemble des activités liées à la plongée sous-marine.

Vous bénéficierez d'une formation de Niveau 1 au Niveau 3 dispensée par des moniteurs fédéraux et initiateurs diplômés FFESSM/CMAS, tous bénévoles.

Au terme de votre formation vous présenterez l'examen de Niveau 1 puis de Niveau 2 et 3 de plongeur de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

Le Club Subaquatique Auscitain dispose de 30 équipements pour l'apprentissage de la plongée en piscine et en milieu naturel.

Chaque année, plusieurs sorties en fosse et 3 sorties en mer sont organisées. Vous pourrez y participer quelque soit votre niveau.

Le club prend en charge les frais d'encadrement des plongées, rendant accessible à tous la pratique de notre sport favori.

Vous pourrez découvrir des sites de plongées très riches dans une ambiance conviviale.

LA FFESSM

FFESSM
FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

APPRENDRE A PLONGER

C'est une des activités phares de notre fédération (la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins). 90% des plongeurs sont passés, à un moment ou à un autre de leur progression technique par cette phase d'enseignement. C'est le berceau des autres activités, biologie, photo, vidéo, archéologie, plongée souterraine...

Un maître mot : la possibilité d'adapter la formation au plaisir de chacun, en toute sécurité. L'enseignement est conçu pour être agréable, vivant, et offre la possibilité d'un apprentissage par l'action, directement en situation d'expérience vécue.

La progression technique est la garantie d'une évolution en fonction des compétences acquises. Une autonomie graduée, adaptée aux besoins et aux capacités de chacun, permet de tenter l''expérience du Grand Bleu.

Les brevets délivrés par la FFESSM permettent d'obtenir, par équivalence directe, les brevets internationaux de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS) reconnus dans plus de 90 nations.